

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

VISITE OFFICIELLE D'EDOUARD PHILIPPE EN CHINE [\(ici\)](#)ECONOMIE GENERALE [\(ici\)](#)

International: un document de la BoE revoit à la hausse les effets d'un ralentissement plus rapide que prévu de la croissance chinoise sur l'économie du Royaume-Uni par rapport à un exercice similaire effectué en 2016, avec dès la 1ère année un effet de -0,25% en cas d'un ralentissement modéré et de -1,2% en cas de hard landing

Finances publiques / Impôts: le NPC n'a finalement pas voté l'amendement de l'impôt sur le revenu qui devait augmenter le pouvoir d'achat des ménages et contribuer à soutenir la consommation

Statistiques: le rapport annuel sur l'exécution de la Loi sur les statistiques économiques souligne la persistance du problème de falsification des données et incrimine un système d'évaluation des dirigeants politiques excessivement quantitatif

BANQUE ET FINANCE [\(ici\)](#)

Politique monétaire : la PBoC décide d'abaisser de nouveau les RRO des banques commerciales de 0,5 pt, libérant environ 700 Mds RMB de fonds, en vue de « soutenir le programme d'échange de dettes contre actions et les financements aux petites et micro entreprises »

Multilatérale: l'AiIB a en 2017 investi 4,2 Mds USD en 2017 (+150%), approuvé 23 nouveaux projets de financement (+183%) et compte 84 pays membres (+47%)

Finance / Banques / Politique industrielle: les autorités annoncent des nouvelles mesures en vue d'encourager les crédits aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ; LIU He est nommé directeur d'un groupe de travail sur le développement des MPME

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE [\(ici\)](#)

Relations UE-Chine: 7ème Dialogue économique et commercial de haut-niveau entre l'UE et la Chine

OMC: publication d'un « white paper » sur la Chine et l'OMC

Relations US-Chine: clarifications sur les mesures de contrôle des investissements chinois aux Etats-Unis

Relations US-Chine: publication d'un nouveau rapport de la Maison Blanche sur « l'agression économique » de la Chine

Relations US-Chine: imposition de droits anti-dumping provisoires sur les feuilles d'aluminium chinoises

Défense commerciale: enquête anti-dumping chinoise sur l'acier européen et américain

Relations US-Chine: annonces de diminutions de droits de douane sur les importations de soja asiatique

CLIMAT DES AFFAIRES [\(ici\)](#)

Investissements: publication d'une nouvelle liste négative nationale pour les IDE entrants

Investissements: publication d'une nouvelle liste négative applicable dans les « zones pilote » de libre-échange

Confiance des entreprises: enquête annuelle de la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine sur la confiance des entreprises

Accès au marché: Réactions chinoises au rapport annuel de la Commission européenne sur les barrières au commerce et à l'investissement

INDUSTRIE ET NUMERIQUE [\(ici\)](#)

Economie numérique: Google investit 550 millions d'euros dans le spécialiste de l'e-commerce chinois JD.com

Matières premières: la Chine accroît son activité minière au Tadjikistan

HONG KONG ET MACAO [\(ici\)](#)

Routes de la soie: La 3e édition du « Belt and Road Summit » le 28 juin dernier a été l'occasion pour le gouvernement hongkongais d'augmenter la visibilité de ce rendez-vous annuel et d'officialiser un accord de libre-échange avec la Géorgie



VISITE OFFICIELLE D'EDOUARD PHILIPPE EN CHINE

Visite officielle du Premier ministre Edouard Philippe en Chine

Le Premier ministre Edouard Philippe, accompagné d'une délégation composée de plusieurs ministres, d'élus et de chefs d'entreprise (grands groupes, PME et start-ups) a conclu, lundi 25 juin, [une visite officielle de quatre jours en Chine](#), qui l'aura vu s'arrêter à Shenzhen, Shanghai et Pékin. Avec la visite de la nouvelle ligne de production de la DS7 de PSA, puis la rencontre avec la communauté French Tech, l'étape du Premier ministre à Shenzhen s'est concentrée sur les sujets liés à l'industrie et à l'innovation. Son escale à Shanghai – visites, entre autres, du port de Yangshan et de la première ligne de métro automatisée de Chine exploitée par Kéolis - a été dominée par les thématiques de transports, d'infrastructures et d'environnement. Lors de son passage à Pékin, le Premier ministre a prononcé un [discours attendu](#) sur la connaissance et l'innovation au sein de la prestigieuse université Tsinghua. Il s'est entretenu avec le Président chinois Xi Jinping puis le Premier ministre Li Keqiang ([ils ont tenu une conférence de presse conjointe](#)) et le Président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, Li Zhanshu. La visite d'Edouard Philippe en Chine a permis la concrétisation d'une vingtaine d'accords institutionnels et commerciaux dans des domaines divers, notamment l'agriculture (protocole d'exportation de la viande bovine française ; création d'une filière porcine par le groupe français Cooperl), les énergies renouvelables (accord entre EDF et le groupe Datang), la santé (accord Biomérieux - hôpital de Huashan) ou encore l'industrie (Vallourec, Air Liquide).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

ECONOMIE GENERALE

International : un document de la BoE revoit à la hausse les effets d'un ralentissement plus rapide que prévu de la croissance chinoise sur l'économie du Royaume-Uni par rapport à un exercice similaire effectué en 2016, avec dès la 1ère année un effet de -0,25% en cas d'un ralentissement modéré et de -1,2% en cas de *hard landing*

La Banque d'Angleterre (BoE) a publié le 22 juin 2018 *From the Middle Kingdom to the United Kingdom: spillovers from China*. L'étude conclut à une re-estimation à la hausse de +50% des effets d'un ralentissement de la croissance chinoise sur l'économie du Royaume Uni par rapport à une étude faite par l'institution en 2016, en particulier en cas de « *hard landing* » à travers du taux de change et du prix des actifs.

Dans le cas d'un ralentissement modeste de la croissance chinoise, le PIB britannique serait réduit d'environ -0,25% la 1ère année et -0,45% la 2ème (contre -0,2% et -0,25% dans la précédente estimation). Dans l'éventualité d'un arrêt brutal de la croissance chinoise, l'effet serait alors d'environ -0,95% la 1ère année et -1,35% la 2ème. En raison de l'absence de précédent en matière de crise économique chinoise, les auteurs pointent un probable biais dans le sens d'une sous-évaluation du canal de réaction des marchés financiers face à un tel évènement. Les auteurs estiment notamment la sensibilité actuelle des marchés financiers mondiaux et des marchés des changes largement sous-évaluées dans leurs modèles. Ces deux phénomènes pourraient, dans le cas d'un *hard landing*, affecter chacun de -0,4% dès la 1ère année (pas d'étude sur les années suivantes). Un *hard landing* de la croissance chinoise pourrait donc affecter de -1,7% la croissance du Royaume Uni dès la première année. A noter qu'au registre des phénomènes amortisseurs de ces canaux de diffusion, largement financiers, la « solidité du secteur bancaire britannique » serait, selon les auteurs, en mesure de compenser plus de la moitié de leur impact sur le PIB britannique (+0,5%).

Dans le détail, le document part du constat de la possibilité d'un phénomène de ralentissement de la croissance chinoise en raison de la non-soutenabilité de la dynamique de crédit. Se référant à un travail de la Banque centrale européenne relatif aux implications pour l'économie mondiale d'un rééquilibrage chinois (janvier 2018), le document liste « trois piliers de vulnérabilité » engendrés par la dynamique du crédit : un système financier complexe et opaque ; le poids important du secteur immobilier ; le risque de fuite de capitaux en période de tensions. Deux scénarios sont donc étudiés, l'un en cas de ralentissement modéré (-3% pour le PIB chinois dans trois ans par rapport aux estimations FMI) et l'autre dans l'éventualité d'un ralentissement brutal dit de *hard landing* (-10%). Deux modèles sont utilisés : le *Global Vector Autoregressive model* de la BoE ; un nouveau modèle global de la BCE. Le document relève que par rapport à la précédente estimation de 2016, les économies de Taiwan et de Hong Kong sont prises en compte et le poids de la Chine dans l'économie et le commerce mondiale a crû, ce qui contribue mécaniquement à accroître les résultats obtenus. Les modèles reprennent les trois canaux « classiques » utilisés dans la précédente étude de 2016 – les échanges commerciaux, le prix des matières premières et les liens financiers directs – auxquels sont ajoutés le canal du taux de change et le canal du prix des actifs dans l'éventualité d'un ralentissement brutal.

Finances publiques / Impôts : le NPC n'a finalement pas voté l'amendement de l'impôt sur le revenu qui devait augmenter le pouvoir d'achat des ménages et contribuer à soutenir la consommation

Le Congrès national du peuple (NPC) n'a pas soumis au vote le 22 juin 2018 l'« Amendement sur la loi sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques de la République populaire de Chine », qui devait abaisser les prélèvements sur les ménages en vue de « relancer la croissance de la consommation » (Liu Kun, ministre des Finances). Le texte proposé prévoyait entre autres de relever le seuil minimal d'imposition de 3500 RMB (544 USD) à 5500 RMB (775 USD) et créer des déductions fiscales sur

certaines dépenses d'éducation, de formation continue, la santé, les intérêts de prêts immobiliers et les loyers.

La presse a relaté les doutes des législateurs quant aux capacités des différentes propositions à atteindre l'objectif. Liu Jianwen, président de la China Society of Fiscal and Taxation Law, a notamment déclaré que « selon les exigences du Comité permanent du NPC, toutes lois et réglementations liées aux moyens de subsistance des populations doivent solliciter une adhésion des opinions publiques, incarner une législation démocratique et une législation scientifique », ce qui ne serait pas encore le cas. Ainsi plusieurs membres du Comité — dont Li Xiaodong, Xiong Qunli et Peng Bo — prônent une approche plus scientifique (prise en compte de l'inflation, part du salaire dans le revenu total, régionalisation du système) afin de stimuler davantage la consommation et défendent une convergence du système d'imposition chinois et des standards internationaux.

La croissance du principal indicateur de la consommation des ménages, les ventes au détail, a atteint un plus bas historique en mai 2018, à 6,8% en croissance réelle en glissement annuel au plus bas depuis près de 15 ans. Dans le même temps, les recettes publiques provenant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont augmenté de 21% sur les cinq premiers mois par rapport à la même période en 2017.

Pour mémoire, le système d'imposition actuelle, créé en 1980, a été revu à sept reprises, avec un dernier changement en 2011 lorsque le seuil minimal d'imposition est passé de 2000 RMB à 3500 RMB et le nombre de tranches d'imposition de neuf à sept. En 2013, une réforme importante du système fiscal a été annoncée à échéance 2020, sans avoir été précisée depuis.

Statistiques : le rapport annuel sur l'exécution de la Loi sur les statistiques économiques souligne la persistance du problème de falsification des données et incrimine un système d'évaluation des dirigeants politiques excessivement quantitatif

Le rapport annuel d'inspection sur l'exécution de la Loi sur les statistiques économiques, présenté le 20 juin, a mis la lumière sur la falsification de statistiques avec notamment plus de 50% des entreprises et 80% des projets inspectés dans le cadre de projets d'infrastructures en tort. Selon le rapport, la falsification de statistiques provient « du manque d'indicateurs corrects de performance politique », de la « fixation d'objectifs irréalisables en matière de croissance économique », des « effets d'accumulation d'une année sur l'autre », « de données d'enquête peu fiables » et de « punitions trop clémentes ». Le rapport a pointé certaines zones où l'ampleur des malversations constatées sont particulièrement inquiétantes, notamment dans la Zone économique du port de Tianjin (rapport moyen de 1 à 56 entre les données rapportées et celles constatées), dans le comté de Kailu en Mongolie intérieure (rapport de 1 à 10) et le comté Xifeng dans le Liaoning (1 à 7). Plus généralement, le rapport souligne le retard du système statistique chinois, notamment en matière de collecte de données et de prise en compte des nouvelles activités économiques.

Pour rappel, le directeur du Bureau national des statistiques a reconnu officiellement en décembre 2016 pour la 1ère fois dans un article au Quotidien du Peuple (organe de presse officielle du PCC) le problème de la falsification de statistiques économiques (cf. Brève du 09/12/16). Depuis, les provinces du Liaoning et de Mongolie intérieure ont admis d'importantes falsifications. Le Rapport du 19ème Congrès du Parti communiste chinois (PCC) et la Conférence annuelle sur le travail économique ont fixé comme objectif « l'amélioration du système statistique » et « la formation d'un système statistique en faveur du développement de haute qualité ». En outre de nombreuses réformes ponctuelles des méthodologies depuis deux ans, le NBS a annoncé le 30 octobre 2017 prendre le contrôle direct de ses antennes provinciales à compter de 2019 en raison « d'écarts encore importants » entre les chiffres nationaux et les sommes des chiffres fournis par les provinces, en particulier pour le PIB (cf. Brève du 03/11/17). Les autorités chinoises et le FMI ont estimé que ces réformes allaient dans le sens d'un rapprochement vis-à-vis des normes comptables internationales.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

BANQUE, FINANCE

Politique monétaire : la PBoC décide d'abaisser de nouveau les RRO des banques commerciales de 0,5 pt, libérant environ 700 Mds RMB de fonds, en vue de « soutenir le programme d'échange de dettes contre actions et les financements aux petites et micro entreprises »

La banque centrale chinoise (PBoC) a annoncé le 24 juin une baisse du ratio de réserves obligatoires (RRO) en RMB de 0,5 pt de pourcentage à partir du 5 juillet pour l'ensemble des banques commerciales (sauf les « banques commerciales rurales »). En outre, les prêts aux entreprises avec un encours de crédit de moins de 5 M de RMB peuvent être utilisés comme collatéral dans les opérations de crédit à moyen terme de la PBoC indépendamment de la notation de crédit de l'entreprise (cf. Brèves MPME supra). Cette baisse, inscrite dans les orientations du Conseil des affaires d'Etat du 20 juin en vue de faciliter l'accès au crédit des MPME (cf. Brève supra), doit permettre d'après la PBoC de « soutenir le programme d'échange de dettes contre actions et le financement aux petites et microentreprises ». La PBoC décrit l'opération comme un « fine tuning fin » devant « accompagner à la fois le désendettement et l'ajustement structurel ». L'orientation « prudente et neutre » de la politique monétaire chinoise resterait inchangée d'après la PBoC.

Les fonds libérés dans les cinq « grandes banques commerciales publiques » et « douze banques commerciales par actions », environ 500 Mds RMB, « devront être utilisés » dans des opérations du programme d'échange de dettes contre actions (ou debt to equity). Les fonds libérés par la Postal Savings Bank of China, les « banques commerciales municipales », les « banques commerciales rurales » et les banques étrangères devront servir au financement des petites et microentreprises. Le suivi de l'utilisation des fonds libérés par cette baisse des RRR se fera au travers de la revue macroprudentielle (MPA) trimestrielle, sans plus de détail sur les modalités de suivi de l'allocation des fonds aux fins établies par les instances politiques.

Cette baisse des RRR est annoncée alors que les marchés financiers chinois connaissent d'importantes tensions dans un contexte d'indicateurs de conjoncture décevants et de tensions commerciales accrues avec les Etats-Unis.

Pour rappel, la PBoC a effectué deux baisses conditionnée des RRO en 2018, alors qu'aucune modification n'avait été effectuée depuis mi-2016 précédemment. La baisse de janvier visait officiellement à soutenir la finance inclusive, libérant 450 Mds RMB de liquidité à long terme en direction de certains secteurs connaissant des difficultés à obtenir des crédits (monde rural, agriculture, etc. cf. Brève du 06/10/18), tandis que la baisse de 1 pt en avril avait pour objectif de remplacer 900 Mds RMB de facilités de prêt à moyen terme (MLF, cf. Brève du 16/04/18). Les RRO théoriques se situent dorénavant entre 13,5% pour les petites et moyennes banques et 15,5% pour les grandes banques, mais ces taux varient sensiblement dans les faits en fonction du respect par chaque institution de certaines directives de l'Etat.

Pour mémoire, la PBoC conduit depuis 2014 une politique d'orientation du capital, au travers entre autres des « ratios de réserves obligatoires dynamiques », afin de soutenir certains secteurs prioritaires. Le programme de dette contre action a été lancé par les autorités début 2016. Le programme semble principalement destiné à alléger l'endettement des entreprises publiques mais semble rencontrer des problèmes de mise en œuvre avec environ seulement 20% des opérations annoncées finalement effectuées à fin 2017 (cf. Le programme d'échange de dettes contre actions (DES) semble pour le moment principalement assainir les bilans des entreprises d'Etat et des grandes banques, DG Trésor, SER de Pékin, mars 2018).



Multilatérale : l'AIB a en 2017 investi 4,2 Mds USD en 2017 (+150%), approuvé 23 nouveaux projets de financement (+183%) et compte 84 pays membres (+47%)

La Banque asiatique d'investissement en infrastructures (Asian Infrastructure Investment Bank, ou AIIB), la première institution financière bilatérale créée à l'initiative de la Chine, a publié le 22 juin son rapport annuel 2017. Selon le rapport, l'AIIB a approuvé 23 projets en 2017 (contre 8 en 2016) et a investi 4,2 Mds USD (+150%), notamment en Inde, en Egypte et aux Philippines. Le nombre de pays membres a par ailleurs augmenté de +47%, passant de 57 à 84. Le résultat net a été de 252 M USD en 2017, contre 167 millions USD en 2016 (+51% eng.a.). A l'occasion de la 3e conférence annuelle, tenue à Mumbai les 25 et 26 juin, l'AIIB a divulgué son plan de prêts et d'investissements dont le montant total s'élève à 3,5 Mrds USD pour l'année 2018, soit une augmentation de 40% par rapport à l'année précédente. Dans d'une interview en mai, le vice-président Joachim von Amsberg a indiqué que les investissements de l'AIIB se concentreraient sur trois sujets : (i) l'énergie propre, la ville durable et l'autoroute urbaine ; (ii) la connectivité transfrontalière, en particulier en Asie centrale et au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ; (iii) l'attraction de financements privés.

Pour rappel, établie officiellement en janvier 2016 avec 100 Mds USD de capital exigible, l'AIIB a obtenu en 2017 la notation de crédit la plus élevée auprès des trois agences de notation, Moody's, Fitch Ratings et S&P (cf. Brève du 30/06/17). Le président de l'institution, M. JIN Liqun, a récemment insisté sur l'indépendance de l'institution vis-à-vis des autorités chinoises, soulignant que l'AIIB était distincte des Nouvelles routes de la soie (cf. Brèves 19/01/2018). La Chine est le principal actionnaire, avec 31% des parts, suivie par l'Inde (9%) et la Russie (7%).

Finance / Banques / Politique industrielle : les autorités annoncent des nouvelles mesures en vue d'encourager les crédits aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ; LIU He est nommé directeur d'un groupe de travail sur le développement des MPME

Le Conseil des affaires d'Etat (plus haute instance gouvernementale chinoise) a annoncé le 20 juin une série de mesures fiscales et financières afin de faciliter le recours au crédit pour les micros, petites et moyennes. Ces annonces ont été suivies d'une première série de mesures de mise en œuvre par les administrations responsables du secteur financier, ainsi que d'une baisse des ratios de réserves de la banque centrale (PBoC) pour partie inscrite dans cette démarche (cf. Brève infra). LIU He est nommé directeur du Groupe de dirigeants de haut niveau au sein du Conseil des affaires d'Etat pour la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises. Le Premier ministre Li Keqiang a insisté sur la nécessité de « rejeter la mentalité dominante qui considère que les grandes banques peuvent seulement servir les grandes entreprises ». L'un des objectifs quantitatifs de la mesure est de voir « les entreprises avec un encours de crédit de moins de 10 M de RMB afficher une croissance du crédit supérieure à la croissance générale du crédit. »

Li Keqiang a énoncé une liste d'orientations générales afin de faciliter le recours au crédit des MPME : (i) « des prêts à taux préférentiels », principalement dans le domaine agricole ; (ii) un abaissement du taux d'intérêt sur les « opérations de refinancement » ; (iii) la prise en compte dans l'évaluation des institutions financières de critères favorables aux financements aux MPME ; (iv) les crédits destinés aux entreprises avec un encours de crédits inférieur à 10 M de RMB (1,5 M USD) bénéficient d'une exemption de TVA sur les intérêts entre le 1er septembre 2018 et fin 2020 ; (v) l'encours des crédits bénéficiant d'exemptions de taxes sur les revenus d'intérêt est augmenté de 1 à 5 Mds RMB ; (vi) le Fonds d'Etat pour la garantie des financements (créé en mars 2018) « couvrira 80% des garanties fournies aux micros et petites entreprises ».

La PBoC, la CBIRC, la CSRC, le MoF et la SAFE ont annoncé le 25 juin une série de mesures de mise en œuvre. Les prêts aux entreprises avec un encours de crédit de moins de 5 M de RMB peuvent être utilisés comme collatéral dans les opérations de crédit à moyen terme de la PBoC indépendamment





de la notation de crédit de l'entreprise. Le quota des crédits bonifiés de refinancement aux micro et petites entreprises est augmenté de 150 Mds RMB. Le coût des refinancements aux petites et micro entreprises est abaissé de 0,5 pt. Les émissions de titres adossées à des crédits aux petites et micro entreprises « sont fortement encouragées ». Par ailleurs, le 24 juin, la PBoC a pris une première mesure de mise en œuvre concrète des orientations fixées par le Conseil des affaires d'Etat avec une baisse des ratios de réserves obligatoires des banques conditionnée à l'attribution des sommes dégagées à des crédits aux petites et micro entreprises (cf. Brève infra).

Les autorités ont annoncé le 20 juin le renouvellement de la direction du Groupe de dirigeants du Conseil des affaires d'Etat pour la Promotion et le Développement des petites et moyennes entreprises. Liu He est nommé directeur, en remplacement de M. MA Kai, avec pour directeurs- adjoints : le ministre de l'industrie et de la technologie (MIIT), Miao Wei, le ministre des finances (MoF) Liu Kun, et un membre du Conseil des affaires d'Etat M. Gao Yu. Les quatre nouveaux membres de la direction prennent la place de leur prédécesseur à leur fonction administrative respective. Cette institution, créée en 2009 et hébergée par le MIIT (le directeur opérationnel est un vice-ministre du MIIT), formule des recommandations au Conseil des affaires d'Etat afin de promouvoir les petites et moyennes entreprises (environ 73 M en Chine).

Pour mémoire, il s'agit de la 2ème fois que le Conseil des affaires d'Etat annonce une série de mesures destinées à réduire les coûts de financement des MPME depuis mars 2018. Précédemment, avaient été annoncées une baisse des prélèvements sur les PME et la création d'un fonds public de garantie sur les crédits bancaires distribués aux MPME (cf. Brève du 02/04/18). Un article de recherche souligne que les MPME (et les entreprises privées) sont le plus durement touchées par le resserrement réglementaire entamé par le régulateur financier il y a 18 mois.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relations UE-Chine : 7ème Dialogue économique et commercial de haut-niveau entre l'UE et la Chine

La Chine et l'Union européenne ont tenu, lundi 25 juin à Pékin, leur 7ème Dialogue économique et commercial annuel de haut-niveau (HED). Co-présidé par le vice-Premier ministre chinois Liu He et le vice-Président de la Commission européenne Jyrki Katainen, ce dialogue s'inscrit de fait dans le cadre de la préparation du 20ème Sommet UE-Chine, prévu les 16 et 17 juillet à Pékin. A l'issue de cette journée, M. Katainen s'est félicité « d'échanges utiles [...] pour créer les conditions d'un Sommet UE-Chine réussi sur les plans économique et commercial ». La Commission européenne, dans un communiqué de presse du 25 juin, relaie la mise en place d'un groupe de travail bilatéral sur la refonte de l'OMC. Européens et Chinois ont également annoncé leur engagement à procéder, à l'occasion du Sommet, à un premier échange d'offres d'accès au marché dans le cadre des négociations de l'Accord bilatéral d'investissement. Le porte-parole du ministère du Commerce (Mofcom) chinois a notamment souligné, jeudi 28 juin, que la Chine et l'UE partagent l'avis « qu'elles doivent [...] sauvegarder l'OMC et le système commercial multilatéral fondé sur les règles et promouvoir une vision de la mondialisation qui soit plus ouverte, plus inclusive, plus équilibrée ».

[Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

OMC : publication d'un « white paper » sur la Chine et l'OMC

Le Conseil des Affaires de l'État a publié, jeudi 28 juin, un « white paper » de 22 pages - intitulé « la Chine et l'Organisation Mondiale du Commerce – première édition », publié simultanément en chinois et en anglais et vantant la contribution chinoise au système commercial multilatéral, dont elle est à la fois un « participant actif », un « partisan fort » et un « contributeur majeur ». Le papier est divisé en 4 parties : 1. « la Chine a fidèlement rempli les obligations liées à son accession à l'OMC » ; 2. « la Chine soutient fermement le système commercial multilatéral » ; 3. « la contribution significative de la Chine au monde après son accession à l'OMC » et 4. « la Chine promeut de manière active la politique d'ouverture à un niveau encore plus élevé ». Dépourvu de réelle dimension prospective, il s'efforce avant toute chose de promouvoir la politique de Réforme et de l'Ouverture, qui célèbre ses 40 ans cette année. Il positionne la Chine comme le porte-parole des pays en voie de développement, avec 12 mentions directes ou indirectes que la Chine est elle-même un pays en voie de développement. Le document place le lancement de l'initiative Belt and Road (BRI), en 2013, au même niveau que l'accession de la Chine à l'OMC en 2001. Il accorde aussi une importance particulière aux problématiques d'investissements. Enfin, certains messages sont adressés spécifiquement à l'encontre de la politique américaine, dont l'unilatéralisme se dresse « contre les lois du marché », tandis que la Chine, elle, s'efforce de défendre « l'autorité et l'efficacité du système commercial multilatéral », notamment en matière de règlement des différends.

[White Paper en anglais](#)

Relations US-Chine : clarifications sur les mesures de contrôle des investissements chinois aux Etats-Unis

Dans un communiqué publié mercredi 27 juin par la Maison Blanche, Le Président américain Donald Trump a précisé, les mesures envisagées par son administration pour contrôler les investissements chinois entrants aux Etats-Unis au titre de la Section 301 du Trade Act portant sur les violations

présumées de droits de propriété intellectuelle américains par la Chine. Pour rappel, le 30 mai dernier, M. Trump avait chargé son Secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, de préparer des mesures spécifiquement destinées à restreindre les investissements chinois « liées à l'acquisition de technologies américaines ». Dans ce même communiqué, le Président américain demande au Département du Commerce de conduire un examen et renforcer le cadre américain actuel de contrôle des exportations de technologies critiques. En parallèle, le Congrès américain s'est prononcé en faveur d'un renforcement du mécanisme de contrôle des investissements étrangers pour des raisons de sécurité nationale (Committee on Foreign Investment in the United States (CFIUS)). Intitulé « FIRRMA », ce projet de loi doit maintenant faire l'objet d'une procédure de conciliation avant d'être adopté. Jugeant que les évolutions à l'œuvre au Congrès étaient de nature à répondre aux préoccupations de son administration, le Président américain conclut qu'il ne serait pas nécessaire d'y adjoindre des mesures ad hoc de contrôle des investissements chinois : « j'ai conclu que la législation [du Congrès] permettra de fournir des outils supplémentaires pour combattre les pratiques d'investissement prédateur qui menacent notre leadership en matière de technologies critiques, notre sécurité nationale et notre prospérité économique future ». M. Trump a tout de même précisé qu'il serait prêt à revenir sur cette décision et déployer des outils visant spécifiquement les acquisitions chinoises s'il jugeait que la loi adoptée par le Congrès n'était pas suffisamment contraignante. A l'occasion de sa conférence de presse hebdomadaire, le porte-parole du Ministère du commerce chinois (Mofcom) a confirmé que la Chine était « très attentive » à ces discussions. Il a également rappelé la position de principe chinoise : « la Chine croit à la facilitation des investissements et n'est pas favorable à un renforcement du contrôle des investissements étrangers sur la base de motifs de sécurité nationale ».

[Communiqué de presse de la Maison Blanche](#)

Relations US-Chine: publication d'un nouveau rapport de la Maison Blanche sur « l'agression économique » de la Chine

La Maison Blanche a publié mardi 19 juin, par l'intermédiaire du *White House Office of Trade and Manufacturing Policy* (entité présidée par le conseiller économique de Donald Trump, Peter Navarro), un nouveau rapport intitulé « *How China's Economic Aggression Threatens the Technologies and Intellectual Property of the United States and the World* ». Largement focalisé sur la stratégie de politique industrielle chinoise *China Manufacturing 2025*, le document vise à souligner « comment la Chine cherche, de manière agressive, à acquérir la technologie et la propriété intellectuelle américaine par de multiples biais » (vols de données, transferts de technologie forcés, contournement de la loi américaine sur le contrôle des exportations, investissements sortants). Le porte-parolat du Ministère du commerce (Mofcom) chinois a fustigé un rapport, qui « méconnaît l'esprit contractuel et les principes commerciaux qui sous-tendent les interactions entre les entreprises chinoises et américaines ».

[Rapport de la Maison Blanche](#)

Relations US-Chine : imposition de droits anti-dumping provisoires sur les feuilles d'aluminium chinoises

Le Département du Commerce américain a qualifié d'« historique », mardi 19 juin, sa propre décision d'imposer des droits anti-dumping provisoires de 167% aux importations américaines de feuilles d'aluminium d'origine chinoise. Selon le DoC, le caractère inédit de cette décision s'explique par le fait que l'enquête a été déclenchée à l'initiative des autorités américaines et non sur la base d'une plainte



de l'industrie concernée, une première depuis 25 ans dans le domaine antidumping. La décision quant à l'imposition ou non de mesures anti-dumping définitives sera prise d'ici le 30 octobre. Pour rappel, mi-avril, à l'issue d'une autre enquête ex officio, les Etats-Unis avaient déjà imposé de lourds droits anti-subsidiation, à titre provisoire, aux importations américaines de feuilles d'aluminium chinoises. Ces droits s'ajoutent à la surtaxe de 10% imposée par les Etats-Unis sur les importations d'aluminium en provenance de la plupart de ses partenaires commerciaux (dont la Chine), au titre de la Section 232 du Trade Act.

[Communiqué du Département du Commerce](#)

Défense commerciale : enquête anti-dumping chinoise sur l'acier européen et américain

Le 15 juin, le ministère du Commerce (Mofcom) chinois a annoncé le lancement d'une enquête de réexamen des mesures anti-dumping applicables à l'importation de certains produits en acier européens et américains. Les autorités chinoises devront conclure l'enquête avant le 16 juin 2019. En vigueur depuis mai 2014, ces mesures prennent actuellement la forme de droits de douane supplémentaires d'une valeur de 13 à 14%.

Relations US-Chine : annonces de diminutions de droits de douane sur les importations de soja asiatique

Le 26 juin, la Chine a annoncé des réductions et exemptions des droits de douane sur certains produits importés du Bangladesh, de l'Inde, du Laos, de Corée du Sud et du Sri Lanka. Le Ministère du commerce chinois (Mofcom) a précisé que cette décision était le résultat de 9 ans des négociations. S'agissant du soja, les droits de douane passent de 3% à 0%. Bien que l'Inde soit le 5^{ème} producteur mondial, la Chine n'importe pas, pour l'heure, de soja en provenance de ces 5 pays. Pour rappel, cette annonce intervient quelques jours avant l'entrée en vigueur potentielle des tarifs chinois sur 34 Mds USD d'importations américaines, dont le soja.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

CLIMAT DES AFFAIRES

Publication d'une nouvelle liste négative nationale pour les IDE entrants

Le 28 juin, conformément aux annonces du Président Xi Jinping au Forum de Bo'ao en avril (voir brève du 9 avril 2018) la Commission Nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) et le ministère du Commerce (Mofcom) ont conjointement publié une nouvelle version de la « liste négative » pour les investissements étrangers entrants. (qui recense les secteurs dans lesquels les investissements étrangers sont restreints ou interdits), qui entrera en vigueur le 28 juillet. Selon les informations fournies par la NDRC par rapport à la version précédente de 2017, cette liste couvre 48 secteurs ; 22 secteurs sont concernés par des mesures d'ouverture diverse. Certaines mesures avaient été précédemment annoncées par le Président Xi lors du Forum de Bo'ao : dans le domaine automobile, les restrictions visant les JV seront progressivement éliminées, à horizon 2022. Dans le secteur financier, le pourcentage maximum des actions qui peuvent être détenues par un investisseur étranger pour les titres, les contrats à terme, et l'assurance sera augmenté à 51% en 2018 (contre 49% actuellement pour les titres et contrats à terme, et 50% pour l'assurance), et complètement éliminé d'ici 2021. Les restrictions visant les investissements étrangers seront aussi levées dans le domaine de la production de nouvelles variétés de semences (à l'exception du blé et du maïs), l'exploitation de certaines matières premières, la construction navale, la construction et l'opération de réseaux électriques, la construction et l'opération de réseaux de transport ferroviaire, les stations essence etc.

Publication d'une nouvelle liste négative applicable dans les « zones pilote » de libre-échange

Le 30 juin, la NDRC et le Mofcom ont publié conjointement une version actualisée de la liste négative applicable aux investissements étrangers entrants situés au sein des « zones pilote » de libre-échange. Cette liste, qui fait passer le nombre de mesures restrictives de 95 à 45, entre en vigueur le 30 juillet. Selon les autorités chinoises, les ouvertures concernent surtout des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, les télécommunications et les services culturels. Ces mesures seront applicables dans l'ensemble des zones pilote. Pour rappel, il existe 11 zones pilote de libre-échange de rang national, situées à Shanghai, dans le Guangdong, à Tianjin, dans le Fujian, le Zhejiang, le Henan, le Sichuan, le Shaanxi, le Hubei, à Chongqing et dans le Liaoning. La dernière liste négative applicable aux zones pilote avait été publiée en juin 2017.

Enquête annuelle de la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine sur la confiance des entreprises

La Chambre de commerce de l'Union européenne a publié, mercredi 20 juin 2018, une enquête annuelle sur la confiance des entreprises, rédigée sur la base des réponses de 532 entreprises européennes présentes en Chine. Les résultats de cette enquête indiquent que l'année 2017 s'est révélée généralement très profitable pour les entreprises européennes implantées sur le marché chinois : les revenus de ces derniers ont connu – malgré les disparités entre les secteurs - leur plus forte augmentation depuis 2013. En revanche, 48% des répondants estiment que le climat des affaires s'est détérioré, en Chine, en 2017, et 46% s'attendent à devoir affronter un environnement réglementaire plus complexe au cours des prochaines années. Les entreprises interrogées déplorent en particulier l'absence de conditions de concurrence équitables : 51% d'entre elles ont l'impression que les opérateurs étrangers sont moins bien traités que leurs concurrents chinois ; 29% affirment être au courant de mécanismes de subventions auxquels les entreprises étrangères ne peuvent pas

prétendre ; 19% témoignent avoir été contraintes de procéder à des transferts de technologie afin d'accéder au marché chinois. L'enquête permet également de prendre la mesure du sentiment d'exclusion des entreprises européennes vis-à-vis de la stratégie de politique industrielle chinoise : 58% des opérateurs interrogés estiment ne pas être en capacité de participer au Plan *China Manufacturing 2025*.

Face à ces constats, le message de la Chambre de commerce européenne est clair : « *suite aux récentes annonces d'ouverture [au Forum de Bo'ao] la réaction des industriels européens n'a pas été aussi positive que beaucoup auraient pu imaginer [...]* » ; la Chambre souligne en particulier la concurrence importante des entreprises chinoises dans le secteur financier, qui limite les opportunités pour les entreprises européennes d'accroître leurs parts de marché, ainsi que la persistance d'autres obstacles pour les constructeurs automobiles, tels que des discriminations dans l'accès aux subventions pour les véhicules électriques. Dans un contexte où l'absence de réciprocité est ouvertement soulignée par les entreprises européennes, la Chambre estime que, du côté de l'Union européenne, « *le besoin d'engagement est plus pressant que jamais* : 95% des entreprises estiment que la conclusion d'un Accord bilatéral sur l'investissement doit être une priorité pour l'UE. Interrogé au sujet de l'Enquête en conférence de presse, le porte-parole du ministère du Commerce chinois (Mofcom) a renvoyé aux promesses des autorités de « *continuer à travailler dur [...]* pour créer un environnement des affaires de classe mondiale, stable, transparent et prévisible ». La presse proche du pouvoir s'est montrée sur la défensive : le tabloïd *Global Times* a publié un éditorial rejetant l'idée selon laquelle le Plan *China Manufacturing 2025* « *exclurait les entreprises étrangères* », et arguant que les entreprises chinoises ont encore beaucoup à apprendre de leurs homologues européens, en particulier dans l'automobile, l'agriculture écologique et la viticulture.

[L'enquête de confiance](#)

Réactions chinoises au rapport annuel de la Commission européenne sur les barrières au commerce et à l'investissement

La Commission européenne a publié, mardi 26 juin, son rapport annuel sur les barrières au commerce et à l'investissement. Sur l'année 2017, la Chine est classée comme le second pays dans lequel le plus grand nombre de barrières a été observé (25), derrière la Russie (36). Selon le rapport, la Chine est le pays dans lequel le plus grand nombre de barrières à l'accès au marché sont apparues en 2017 (10), notamment en matière agricole, dans le domaine de l'environnement, dans le secteur automobile, et dans le cadre des nouvelles dispositions en matière de cybersécurité. Le rapport signale cependant, tandis que de nouveaux obstacles apparaissent, la disparition de 7 types de barrières sur le marché chinois sur l'année écoulée. Le porte-parole du Ministère du commerce (Mofcom) chinois a jugé, sous réserve d'une étude plus approfondie du document, le contenu de ce rapport « *biaisé* » et a indiqué que des discussions « *approfondies* » avaient eu lieu entre l'UE et la Chine sur ce thème.

[Rapport de la Commission européenne](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Economie numérique : Google investit 550 millions d'euros dans le spécialiste de l'e-commerce chinois JD.com

Google poursuit sa stratégie de développements sur le marché du numérique asiatique en entrant à hauteur de 1% au capital de JD.com, principal concurrent du géant Alibaba dans l'e-commerce chinois. Cet investissement, qui valorise le groupe chinois à près de 60 Mds USD, s'inscrit dans un "partenariat stratégique" plus large entre les deux entreprises qui doit permettre à Google de bénéficier de l'expertise de JD.com en matière de logistique et d'infrastructures, tout en favorisant l'extension de la base de clientèle de JD.com au-delà des frontières chinoises, en Asie du sud-est mais également en Europe et en Amérique du nord. Un certain nombre de produits présents sur JD.com seront en outre désormais proposés sur la boutique en ligne *Google shopping*.

Les deux entreprises cherchent à accélérer leurs investissements en Asie méridionale, une région du monde convoitée aussi bien par les géants américains que par leurs homologues chinois. Google a ainsi récemment pris des participations dans la licorne indonésienne Go-Jek, spécialisée dans les VTC et les livraisons à domicile, et lorgne sur l'indien Flipkart pour pénétrer le marché du e-commerce local.

Matières premières : la Chine accroît son activité minière au Tadjikistan

La compagnie minière chinoise Tibet Huayu Mining et les fonderies d'Etat tadjikes Talco viennent de signer un accord de co-exploitation minière d'or et d'antimoine, pour un montant de 200 M USD. La co-entreprise créée, Talco Gold, devrait à terme produire 1.5 millions de tonnes d'or et 16 000 tonnes d'antimoine par an.

De nombreuses concessions minières tadjikes ont été attribuées à des entreprises chinoises ces dernières années, souvent en contrepartie d'autres investissements dans le pays. Etat le plus pauvre de l'ancien bloc soviétique, le Tadjikistan dépend fortement des investissements chinois sur son territoire, lesquels bénéficient d'un fort soutien financier de la part des institutions chinoises.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

HONG KONG ET MACAO

Routes de la soie : La 3e édition du « Belt and Road Summit » le 28 juin dernier a été l'occasion pour le gouvernement hongkongais d'augmenter la visibilité de ce rendez-vous annuel et d'officialiser un accord de libre-échange avec la Géorgie

Le gouvernement hongkongais s'est impliqué à haut niveau dans l'organisation de ce sommet, avec la participation de la Cheffe de l'exécutif Carrie Lam et de Paul Chan, Edward Yau et Teresa Cheng, respectivement Secrétaire aux Finances, au Commerce et à la Justice. Ils ont rappelé les atouts de Hong Kong pour s'insérer dans l'initiative Belt & Road (interface traditionnelle entre la Chine et le reste du monde, environnement des affaires favorable, place financière de rang mondial, savoir-faire en matière de services financiers et juridiques) ainsi que les efforts déjà accomplis à cette fin, notamment la mise en place en juillet 2016 d'une plateforme de facilitation pour le financement de projets BRI (« Infrastructure Financing Facilitation Office » - IFFO) au sein de l'autorité monétaire hongkongaise (HKMA), permettant de rapprocher financeurs (banques, investisseurs institutionnels, fonds de capital investissement, fonds souverains, institutions multilatérales de développement) et opérateurs. Ce nouveau sommet autour du thème « collaborate for success » a cependant donné lieu à peu d'annonces concrètes, malgré une participation en forte hausse et la présence de plusieurs représentants du gouvernement chinois (Xiao Yaqing, président de la State Owned Assets Supervision and Administration Commission et Ning Jizhe, vice-président de la National Development and Reform Commission). Des représentants de niveau ministériel de plusieurs pays de l'ASEAN (Thaïlande, Cambodge) et du Royaume-Uni ont fait part de leur volonté de participer pleinement au projet. Plusieurs représentants de la communauté d'affaires ont néanmoins souligné les difficultés que pouvait comporter un investissement dans des pays en développement situés sur le tracé des routes de la soie, notamment liées à l'acquisition de terrains et au risque politique, ainsi que les frictions que pouvaient créer les exigences des entreprises chinoises d'utiliser des technologies et une main d'œuvre chinoises pour la majorité des projets d'infrastructure. L'accord de libre-échange signé entre Hong Kong et la Géorgie, expressément mis en avant comme une contribution à l'initiative BRI, prévoit, outre la suppression des droits de douane sur l'ensemble des biens importés de Géorgie par Hong Kong et inversement, une réduction des obstacles aux échanges de services, notamment dans les secteurs de la finance et des services professionnels, deux piliers de l'économie hongkongaise qui pèsent respectivement 17,7% et 12,5% du PIB. Cette levée des restrictions concerne notamment les prises de participation dans des entreprises géorgiennes et l'égalité de traitement dans les appels d'offre. Hong Kong est le 26e partenaire commercial de la Géorgie pour le commerce des biens, avec un volume d'échanges de 40 M USD en 2017.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]ldgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]ldgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong.

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique,

district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : François Chimits, Yongyou Tang, Hugo Subtil, Camille Bortolini, Furu Ren, Anne-Victoire Maizière, Pierre Salvador, Rodolphe Girault et Audrey Bonne.

Revu par : David Karmouni, Estelle Jacques, Julien Bonnet et Yann Pouëzat

Responsable de publication : Philippe Bouyoux